

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 23 octobre 1973

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA RADIODIFFUSION

PRÉSENTATION D'UNE PÉTITION RELATIVE À LA
RÉCLAME PENDANT LES ÉMISSIONS DESTINÉES AUX
ENFANTS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter une pétition à la Chambre, aux termes de l'article 67 du Règlement. Très brièvement, la pétition prie la Chambre d'obtenir du Conseil de la radio-télévision canadienne qu'il applique les recommandations du comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts, que la Chambre a adoptées le 4 juillet. Si la pétition est jugée recevable, j'espère que l'on consentira à renvoyer le sujet de la pétition ou la pétition elle-même au comité compétent.

* * *

LES VOIES ET MOYENS

DÉPÔT D'UNE MOTION TENDANT À SUPPRIMER LES
DROITS DE DOUANE SUR CERTAINS PRODUITS DU
PÉTROLE

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 60 du Règlement, je voudrais déposer un avis de motion des voies et moyens, tendant à supprimer pour un période initiale de deux ans les droits de douane sur certains produits du pétrole, y compris l'essence, les huiles légères de chauffe, le combustible pour moteur diesel et le carburant aviation et les stocks d'alimentation pour l'industrie pétrochimique.

M. l'Orateur: Je suppose que la Chambre consent à revenir à l'appel des motions pour permettre au ministre de le faire. D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, pourrions-nous revenir à l'appel des motions? J'aurais une brève déclaration à faire au sujet des travaux de la Chambre. Je voudrais tout d'abord signaler aux députés qui n'étaient pas à la Chambre hier que nous avons convenu de différer le vote sur les modi-

cations au Code criminel à 2 h 30 mercredi. Nous interrompons alors nos travaux pour voter sur cette question. La journée de jeudi sera consacrée à l'opposition et le Nouveau parti démocratique aura l'initiative. Demain, où qu'en soient les mesures dont l'étude a déjà été annoncée, nous passerons à l'étape du rapport de la mesure relative au Régime de pensions du Canada.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE—DEMANDE
D'EXPLICATIONS—L'OISIVETÉ ET LA PÉNURIE DE
MAIN-D'ŒUVRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances qui a eu une semaine pour examiner les derniers chiffres sur le chômage dont il a dit qu'ils étaient étonnants, déconcertants et très difficiles à concilier avec ce qu'il a appelé une expansion très vigoureuse de l'économie. Maintenant qu'il a eu une semaine pour y réfléchir, le ministre peut-il concilier ce qui semblait contradictoire et nous donner quelques mots d'explication?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crois avoir donné mon explication la semaine dernière en réponse à la question que m'a posée l'honorable représentant.

M. Stanfield: En toute déférence, monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas, à mon avis, exprimé autre chose que de la surprise et de l'étonnement. Plus précisément, au sujet des pénuries générales de main-d'œuvre qui, prétend-il, lui ont été signalées d'un bout à l'autre du pays, a-t-il constaté des preuves de désincitants au travail lors de son examen de ces pénuries de main-d'œuvre?

● (1410)

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, il peut y avoir un certain nombre d'éléments en jeu. L'un d'eux est certes manifesté dans l'indice des emplois offerts publié hier et qui révèle que le nombre d'emplois disponibles, selon les quotidiens canadiens, a augmenté de 21 p. 100 durant le troisième trimestre de 1973.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre, qui semblait déconcerté la semaine dernière par ces pénuries de main-d'œuvre liées à une hausse prononcée des chiffres désaisonnalisés du chômage, s'il a constaté que ces emplois n'ont pas été remplis à cause de certains désincitants au travail?